



POSTULAT

Auteur	Kevin Pellouchoud, UDC, Raphaël Bornet, PLR/FDP, Stéphane Haefliger, Le Centre et Laura Décaillet, PS
Objet	Civisme à l'école : il est urgent de donner des moyens aux enseignants
Date	12/06/2025
Numéro	2025.06.262

La grille horaire de l'école obligatoire prévoit d'enseigner le civisme dans le cadre des cours d'histoire. Malheureusement il n'existe aucun moyen pédagogique à disposition comme cela se fait pour la géographie ou l'histoire. L'enseignement du civisme est donc fortement lié au bon vouloir de l'enseignant. De ce fait force est de constater que peu d'enseignants travaillent ce thème en classe. A l'heure de la baisse de participation lors des votations et élections, au moment où la défiance à l'égard des institutions et du monde politique augmente, il devient urgent de trouver des moyens d'action pour valoriser notre système démocratique dès le plus jeune âge.

Cela permettrait aussi de favoriser l'intégration des enfants et des familles issues de la migration en leur permettant d'avoir des bases solides dans un potentiel processus futur de naturalisation. Renforcer l'enseignement du civisme c'est redonner du sens à la cohésion nationale, valoriser nos institutions et permettre aux différentes cultures de s'intégrer.

Conclusion

Nous demandons au conseil d'Etat d'élaborer un programme d'enseignement du civisme avec une ouvrage ou des fiches pédagogiques à disposition des enseignants. Il est essentiel de se concentrer sur la présentation du fonctionnement de nos institutions et de présenter le système politique tout en garantissant la neutralité d'un enseignement non partisan. Il faut des mesures fortes et ne pas laisser ce cours devenir une option liée à la motivation et l'intérêt de l'enseignant, mais bien le rendre obligatoire en conformité avec le PER dont l'application est de la responsabilité des cantons.